

Ernest-Antoine Seillière : "Le smic est trop élevé"

LEMONDE.FR | 03.08.04 | 12h34

Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, a réaffirmé mardi 3 août sur RTL que le smic était trop élevé en France "non pas en termes sociaux mais en termes économiques", précisant que rien n'était décidé sur le projet d'étalement de la hausse minimum. La patron des patrons a réclamé à nouveau un assouplissement des 35 heures.

Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef, a réaffirmé mardi 3 août sur RTL que le smic était trop élevé en France *"non pas en termes sociaux mais en termes économiques"*, précisant que rien n'était décidé sur le projet d'étalement de la hausse du salaire minimum *"Que l'on décide par des coups de pouce, ou des décisions politiques, que le minimum de l'heure de travail en France est à un prix tel qu'on ne peut pas créer d'emplois, alors ça nous disons, nous les entrepreneurs, que c'est une erreur"*.

Ernest-Antoine Seillière a souligné qu'il travaillait *"étroitement"* avec le ministre de l'économie, Nicolas Sarkozy, pour *"essayer de trouver des formules"* sur un possible étalement de la hausse du smic.

"Mais rien n'est encore décidé, il y a encore beaucoup d'arbitrages à faire", a-t-il précisé.

Pour le président du Medef, le gouvernement se rend compte aujourd'hui qu'il n'est pas possible d'augmenter le smic en trois ans et a tendance *"à vouloir repousser cette hausse"*.

Il ajoute qu'en contrepartie des hausses de smic, il devait y avoir de nouvelles baisses de charges patronales, ce qui *"n'est pas le cas"*. *"Pour ne pas perdre de rentrées fiscales, le gouvernement marque une pause dans les allègements de cotisations patronales sur les bas salaires"*, a-t-il expliqué.

L'ABSENCE DE BAISSÉ DES CHARGES : "UN TRAUMATISME"

Toute réduction des allègements de cotisations patronales sur les bas salaires provoquerait un *"véritable traumatisme chez les entrepreneurs"*, selon le patron des patrons. Interrogé sur une éventuelle décision du gouvernement concernant une réduction des allègements de cotisations patronales sur les bas salaires, M. Seillière a déclaré : *"Cela n'est absolument pas décidé et si ça devait être décidé, cela créerait un véritable traumatisme chez les entrepreneurs"*.

"La loi Fillon devait mettre à disposition des allègements de charges. Si on n'allège pas les charges, les entrepreneurs vont avoir une hausse du prix de l'heure de travail, donc moins d'embauches, moins d'emplois, probablement des licenciements, moins de croissance, alors nous disons très clairement au gouvernement : vous avez pris l'engagement de le faire, faites-le", a poursuivi le président du Medef.

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, avait envisagé la semaine dernière de reporter d'un an une partie de la hausse du smic prévue pour juillet 2005.

Au cours du même entretien, Ernest-Antoine Seillière a souhaité un rythme de réformes plus soutenu et un assouplissement de la semaine de travail de 35 heures, compte tenu de la croissance "*assez faible*" que connaît la France. Le président du Medef a invité à la prudence sur l'apparent regain d'optimisme des chefs d'entreprise.

35 HEURES : "DÉROGER À LA LOI" PAR LE CONTRAT

"Soyons prudents. Nous croyons à l'hypothèse de 1,7 % de croissance et c'est quelque chose. On fera peut-être un tout petit peu mieux et ça ne nous dispense de rien d'un effort de réforme", a-t-il dit.

Pour Ernest-Antoine Seillière, la décision du gouvernement de supprimer "*8 000 postes de fonctionnaire, semble-t-il, dans le budget 2005 alors qu'il y en a près de 2,6 millions*", montre "*à quel point nous sommes loin du compte*". "*En réalité, nous avons un déficit énorme, une croissance assez faible, alors allons-y ! Il faut faire vite et bien les réformes dont on a besoin*", a-t-il dit.

Le président du Medef a estimé que la position des entreprises comme Bosch, qui proposent à leurs salariés de "*travailler plus pour garder leur emploi*", démontre "*qu'actuellement en France, on ne travaille pas assez pour être compétitif (...). Le monde entier le sait. N'oubliez pas les 35 heures, la France seule au monde, 1 561 heures de travail par an, le 62^e rang mondial pour la durée du travail*", a-t-il dit.

Ernest-Antoine Seillière a précisé qu'il encouragerait le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, à aller plus loin sur la voie d'un assouplissement. "*Rendez possible, dans l'entreprise, la négociation collective ou individuelle pour déterminer la durée du travail et si elle n'arrive pas par contrat à l'établir, les 35 heures s'appliquent, c'est la loi*", a-t-il dit. "*Mais il faut pouvoir déroger par le contrat à la loi. C'est fondamental pour nous.*"

Avec Reuters et AFP